

Vous protéger, c'est aussi protéger les autres.

Valence Romans Habitat a pris de nombreuses mesures pour assurer votre sécurité et celle de ses collaborateurs. Le respect strict de ces consignes est une nécessité pour éviter la propagation du COVID-19. Elles représentent des contraintes nouvelles pour chacun de nous mais la lutte contre ce virus l'exige.

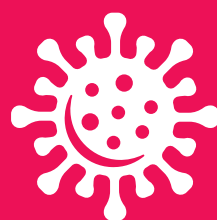
Nous comptons sur chacun d'entre vous pour veiller à la bonne application de ces mesures.

LA PROPRETÉ DE VOS PARTIES COMMUNES

Vos employés d'immeuble sont de retour pour assurer **le nettoyage des parties communes de vos immeubles !**

Ils sont équipés pour leur sécurité et la vôtre et nous avons adapté leurs horaires de travail.

Nous vous demandons de **bien respecter les distanciations sociales** quand vous les croisez et de bien respecter leur travail.



COVID-19
CORONAVIRUS

LES CONSIGNES SANITAIRES DANS LES ACCUEILS

Pour votre sécurité et celle de nos collaborateurs, nous vous demandons **de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires** suivantes quand vous entrez dans nos accueils :



Port du masque obligatoire



Distanciation sociale d'au moins 1 mètre à l'extérieur de l'Agence



Une seule personne à la fois au sein de l'accueil



Désinfectez-vous les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à votre disposition

LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

Vous avez le choix parmi ces **3 modes de paiement obligatoires** dans cette période.



Le prélèvement automatique
(formulaire à récupérer dans votre accueil et à remplir)



Le virement bancaire



Le paiement via le site internet
de Valence Romans Habitat (www.valenceromanshabitat.fr)

En cas d'impossibilité pour vous d'opter parmi ces 3 choix



Une boîte aux lettres extérieure est à votre disposition devant votre Agence pour déposer votre **chèque**.



Un guichet est à votre disposition dans votre Agence pour régler par **carte bancaire**.

LES RÉCLAMATIONS TECHNIQUES DANS VOTRE LOGEMENT

En cas **de problèmes techniques dans votre logement**, vous devez contacter notre centrale d'appels au :

04 75 82 54 00 (7 jours sur 7 et 24h sur 24).



Les réclamations seront traitées en fonction de leur urgence. Il est impératif dans cette période de limiter au maximum les contacts inutiles.



Nous comptons sur vous et votre compréhension.



LA DEMANDE DE LOGEMENT

Vous recherchez un logement ?



L'accès à un logement demeure une priorité pour Valence Romans Habitat.

Nous traiterons prioritairement votre demande lors **d'un rendez-vous téléphonique** avec un conseiller clientèle.

En cas de rencontre avec un conseiller clientèle **les consignes sanitaires seront à respecter scrupuleusement.**

